

Fonctionnement de l'association sportive U.N.S.S.

L'Association Sportive est ouverte à tous les élèves sur la base du volontariat. Elle a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives ainsi que l'apprentissage de la vie associative par les élèves.

Le Principal en est le Président, le professeur d'E.P.S en est l'animateur.

Regroupée au sein de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui est une fédération multisports, l' A.S du collège propose aux élèves une large palette d'activités sportives. Il y en a pour tous les goûts et toutes les passions, pour ceux qui veulent découvrir et s'initier comme pour ceux qui veulent se surpasser et qui aiment la compétition. Les compétitions se situent à différents niveaux :

- district
- départemental
- régional
- national.

Le niveau le plus élevé sont les Championnats de France UNSS. Des élèves ont pu, grâce à leur investissement, participer aux Championnats de France excellence de ski alpin.

Ceux qui souhaitent se former aux tâches d'arbitrage et de juge peuvent bénéficier d'une formation de jeunes officiels dans chacune des activités proposées.

➔ Organisation des journées

Les élèves inscrits à l'association sportive du collège pratiquent les mercredis après midi, généralement de 13H30 à 17H30. En fonction du calendrier sportif, des journées de rencontres contre différents établissements scolaires et d'entraînement se succèdent.

Lorsque les élèves jouent contre d'autres collèges, ils sont amenés à pratiquer sur des lieux différents (Arudy, Oloron, Pau,...). Les déplacements se font en bus sous la responsabilité du professeur d'EPS.

Chaque licencié peut pratiquer autant d'activités qu'il le souhaite (parmi celles proposées par l'A.S du collège), le mercredi après midi, en fonction du calendrier sportif.

Cependant, lorsqu'un athlète s'engage sur une activité, il doit participer à toutes les rencontres organisées dans l'activité.

➔ Les activités proposées au collège

- Hand Ball
- Rugby
- Duathlon
- Bike and Run
- Ski
- Raid multi-activités
- Biathlon
- Journées de découverte : pelote, badminton

➔ Comment s'inscrire

Les inscriptions sont prises dès la rentrée et se poursuivent sur toute l'année scolaire.

Un document d'inscription comprenant une autorisation parentale, une cotisation de 5 euros, un certificat médical est disponible à la vie scolaire. Le document ci-dessous dûment complété est à ramener au professeur d'EPS.